

si le plus fort de la baisse du chômage en 1964 a eu lieu dans ces trois régions. Le travail n'est pas fini, mais j'affirme qu'on a fait beaucoup de progrès.

Il y a eu une autre amélioration dans le domaine commercial en 1964 et les chiffres figurent à la page 43 du document dont j'ai parlé plus tôt. Le commerce extérieur a toujours été un élément important de l'économie canadienne. Les comptes courants de nos paiements internationaux ont accusé des recettes brutes de 10.6 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 1.4 milliard par rapport à 1963.

Les exportations de marchandises ont augmenté de façon saisissante. Cette augmentation s'établit à 16 p. 100 et fournit un excédent de 700 millions de dollars. Il y a eu un accroissement soutenu de nos exportations traditionnelles—les produits de nos mines, de nos forêts et autres ressources. Les exportations de blé, notamment à la Russie, continuent à se maintenir à un niveau élevé par suite d'une entente au sujet du blé, conclue avec ce pays en 1963. En même temps, nos exportations les plus récentes, notamment celles de produits ouvrés, ont augmenté sensiblement.

Honorables sénateurs, même si notre marché d'exportation s'est soutenu, la balance des comptes internationaux a accusé un déficit de 453 millions de dollars. Ce chiffre est inférieur de plus de 100 millions au déficit du même compte en 1963, et cela en soi est réjouissant. Mais ce n'est pas suffisant. Malheureusement, le déficit avec les États-Unis a augmenté sensiblement, ce qui constitue un défi non seulement pour le gouvernement, mais aussi pour nos producteurs et nos exportateurs, défi qui se fera sentir pendant longtemps.

Dans les secteurs public et privé de l'économie, la constitution de capitaux s'est accrue en 1964, ce qui dénote l'optimisme du secteur privé quant aux perspectives générales de l'économie. Dans le domaine de la construction domiciliaire, des immeubles et de l'outillage commerciaux, l'augmentation a atteint environ 18 p. 100. Les dépenses d'immobilisation du gouvernement ont augmenté de 15 p. 100 et les investissements des secteurs public et privé ont excédé en tout le chiffre de 10 milliards de dollars atteint en 1964, et le dernier sommet atteint précédemment en 1957.

La confiance continue de régner cette année dans le monde des affaires, car les chiffres relatifs aux placements de capitaux sont maintenant disponibles et accusent une hausse de 12 à 14 p. 100 sur 1964.

Tout cela signifie en définitive que les temps sont bons. L'économie est en expansion. Le chômage diminue et le Canada connaît un essor que tous les sénateurs apprécient, j'en suis convaincu. Soutenir cette croissance et,

si possible, en accélérer le rythme, doit être le premier objectif visé par le gouvernement. Les politiques requises doivent être pratiques. Elles doivent être réalistes. Elles doivent toucher les régions les plus aptes à produire les meilleurs résultats. Nos produits doivent pouvoir soutenir la concurrence tant au pays qu'à l'étranger.

Il s'ensuit que les prix doivent faire l'objet d'un examen constant. Pour atteindre ces résultats, nous devons pouvoir compter sur une main-d'œuvre hautement spécialisée et, pour cela, une formation s'impose dans les écoles comme aux lieux d'emploi. Nous devons tirer parti des avantages assurés par une automatisation de plus en plus grande. L'automatisme n'atteint pas seulement les industries de fabrication, mais les industries qui s'appuient sur les ressources également. Les Canadiens doivent se rendre compte de la nécessité de former des gens compétents et aptes à soutenir la concurrence, puisque nous vivons dans un monde où la concurrence prime.

Honorables sénateurs, les occasions de remise en valeur ne manquent pas au pays. La remise en valeur a vraiment des répercussions sur nos régions urbaines. Elle peut également en avoir sur les taudis des campagnes et les exploitations commerciales à rendement insuffisant, et le gouvernement se doit de chercher des formules positives pour arriver à ce résultat. Des modes d'action s'imposent dans les deux genres de régions. Au fur et à mesure que se déroulera le programme législatif, les honorables sénateurs seront saisis de propositions d'ordre pratique, visant à atteindre ce but. En attendant, le gouvernement a établi, comme l'indique le gracieux discours, un secrétariat spécial pour coordonner l'activité de tous les ministères qui peuvent contribuer à résoudre ce problème. Ce ne sont pas des rêvasseries. On veut planifier avec des personnes engagées dans les divers secteurs de l'économie pour répondre aux exigences que la concurrence posera au Canada dans les années 60.

Il y a aussi beaucoup à faire à l'étranger. Nous avons tous été heureux des ventes de blé à la Russie et de l'augmentation des ventes de blé à la Chine, ces deux dernières années. Nous avons applaudi en cette Chambre aux nouveaux traités conclus avec d'autres pays d'Europe orientale. Toutefois, il ne faudrait pas compter sur les mauvais temps en Russie et sur la famine en Chine à chaque année. Quand la manne (*Windfall*) passe, on ne la refuse pas, bien sûr—et pour la gouverne des Torontois, je ne cherche pas à jouer sur les mots—mais les talents de vendeurs et de gros brasseurs d'affaires, tant pour les personnes que pour les États, sont des qualités plus durables.